



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CEP/AC.13/2008/3/Add.1
24 janvier 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Comité directeur CEE pour l'éducation
au développement durable

Troisième réunion
Genève, 6-7 mars 2008
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**ACTIVITÉS DU BUREAU DU COMITÉ DIRECTEUR CEE POUR
L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Additif

Rapport de la cinquième réunion du Bureau

Note du secrétariat

Introduction

1. À sa première réunion (13 et 14 décembre 2005), le Comité directeur CEE pour l'éducation au développement durable a élu son Bureau, qu'il a chargé de diverses tâches. Le Bureau sert d'organe exécutif intermédiaire entre les réunions du Comité et lui fait rapport sur ses travaux. Il a tenu sa cinquième réunion à Genève le 7 décembre 2007 et a prévu de tenir la suivante à l'occasion de la troisième réunion du Comité directeur (6 et 7 mars 2008 à Genève). Sa cinquième réunion a porté essentiellement sur la préparation de la troisième réunion du Comité directeur, notamment sur son organisation et sa teneur.

2. Les membres du Bureau dont le nom suit ont participé à la cinquième réunion: M. Michel Ricard (France), M^{me} Manana Ratiani (Géorgie), M. Andreas Karamanos (Grèce), M. Paolo Soprano (Italie), M^{me} Jyldyz Duishenova (Kirghizistan) et M. Jan Peter Stromsheim (qui remplaçait M^{me} Astrid Sandås) (Norvège).

3. M. Jiri Dlouhy (ECO-Forum européen) a participé à la réunion en qualité d'observateur.
4. M. Karamanos a présidé la réunion.
5. Les documents concernant la réunion du Bureau peuvent être consultés sur le site Web de la CEE (<http://www.unece.org/env/esd/SC.Bureau.htm>).

I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

6. Le Président a ouvert la réunion et le Bureau en a adopté l'ordre du jour tel qu'il figure dans le document de travail n° SC-ESD/BUREAU-5/2007/1.

II. RÉSULTATS DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE BELGRADE RELATIFS À L'ÉDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

7. M^{me} Monika Linn, Secrétaire de la Sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (Belgrade, 10-12 octobre 2007), a informé le Bureau des principaux résultats de la Conférence ministérielle de Belgrade, en particulier ceux intéressant l'éducation en vue du développement (EDD). Plus d'un millier de représentants officiels ont participé à cette conférence – notamment 60 ministres, ministres adjoints et secrétaires d'État, dont 16 du secteur de l'éducation – ainsi que près de 2 000 observateurs et autres participants. Les ministres et représentants de haut rang de 51 États membres de la CEE ainsi que de la Commission européenne ont fait le point sur les progrès réalisés depuis la Conférence de Kiev tenue en 2003 en ce qui concerne l'application des politiques de l'environnement, le renforcement des capacités et les partenariats, et sur l'avenir du processus «Un environnement pour l'Europe». Le succès de la séance conjointe consacrée à l'EDD – un des temps forts de la Conférence ministérielle de Belgrade – a montré que les acteurs présents étaient largement favorables à l'objectif consistant à promouvoir la Stratégie pour l'éducation en vue du développement durable dans la pratique. Les ministres de l'éducation et de l'environnement ont adopté par acclamation une déclaration commune relative à l'EDD¹, exprimant leur volonté de poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie, ainsi que de proroger le mandat du Comité directeur jusqu'en 2015 afin qu'il en supervise l'application au niveau régional. Les principaux résultats de la Conférence de Belgrade ont été consignés dans la Déclaration ministérielle² et le Résumé du Président³ de la Conférence. L'un d'eux concernait la poursuite du processus «Un environnement pour l'Europe», considéré comme un partenariat important et unique en son genre entre les États membres de la CEE, les organismes des Nations Unies représentés dans la région, d'autres organisations intergouvernementales, les centres régionaux pour l'environnement, les organisations non

¹ Déclaration concernant l'éducation en vue du développement durable des ministres de l'éducation et de l'environnement de la région de la CEE, adoptée à la séance conjointe consacrée à l'éducation en vue du développement durable (ECE/BELGRADE.CONF/2007/4/Add.1).

² Déclaration «Construire des passerelles pour l'avenir» des ministres de la région de la CEE (ECE/BELGRADE.CONF/2007/8).

³ Résumé du Président de la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (ECE/BELGRADE.CONF/2007/9).

gouvernementales et autres grands groupes. Les participants à la Conférence de Belgrade ont décidé en outre que le processus «Un environnement pour l'Europe» devrait être réformé afin qu'il reste pertinent et conserve sa valeur et que son efficacité en tant que mécanisme d'amélioration de la qualité de l'environnement et des conditions de vie de la population dans toute la région de la CEE soit renforcée.

8. Le Président a donné un aperçu de la séance conjointe consacrée à l'EDD. Il a fait état des dispositions relatives à l'EDD figurant dans la Déclaration ministérielle et le Résumé du Président de la Conférence. Dans la Déclaration ministérielle, les ministres ont salué les efforts entrepris par tous les gouvernements pour réaliser les objectifs de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable ainsi que l'adoption, à la séance conjointe, de la Déclaration commune sur l'EDD, et ont instamment invité les pays à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre la Stratégie de la CEE pour l'EDD. La Déclaration a également souligné l'importance du processus d'éducation en vue du développement durable comme condition et cadre des initiatives de renforcement des capacités et des partenariats associant de nombreuses parties prenantes dans la région. Le Résumé du Président présentait une vue d'ensemble des débats et des résultats de la séance conjointe. Le Président du Bureau a fait ressortir les conclusions essentielles concernant les objectifs à privilégier en matière de mise en œuvre, à savoir: a) renforcer encore les mesures initiales dans l'optique de l'EDD; b) développer les compétences et les outils et matériels pédagogiques liés à l'EDD et en améliorer le contenu; c) favoriser une transition conceptuelle pour passer de la pédagogie de l'environnement à celle du développement durable; et d) promouvoir l'EDD en renforçant les capacités et en diffusant des bonnes pratiques.

9. Le Bureau a passé en revue les principaux résultats de la Conférence de Belgrade ayant trait à l'éducation en vue du développement durable et a constaté que la séance consacrée à l'EDD – un des temps forts de la Conférence – constituait une étape importante dans la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable. Il a recommandé que les activités futures fassent plus directement intervenir les jeunes. Il a également recommandé d'envisager plus de synergies entre les processus régionaux et internationaux en cours intéressant le développement durable, par exemple en faisant une large place à l'EDD à la troisième Réunion régionale sur l'application des objectifs du développement durable (28 et 29 janvier 2008, Genève). Les délégations devraient faire état de l'EDD dans les déclarations qu'elles prononceraient à la réunion et veiller ce que le sujet soit traité dans les principaux documents qui seraient adoptés à cette occasion, par exemple dans le rapport et le résumé du Président.

III. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR CEE POUR L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

10. Le Président a présenté le projet d'ordre du jour provisoire de la troisième réunion du Comité directeur (document de travail n° SC-ESD/BUREAU-5/2007/2). Compte tenu de la prorogation du mandat du Comité directeur décidée à la Conférence ministérielle de Belgrade, sa troisième réunion devrait en principe se tenir à Genève les 6 et 7 mars 2008. Le Président a souligné que les deux points essentiels à examiner à cette réunion étaient le plan de travail pour la mise en œuvre de la phase II de la Stratégie pour l'EDD et la question des compétences en matière d'EDD dans le secteur de l'éducation. À cet égard, le Président a proposé qu'une table ronde sur les compétences en matière d'EDD soit organisée pendant la réunion du Comité directeur.

11. Le Bureau a étudié le projet de document et l'a approuvé avec quelques modifications, qui apparaîtraient dans la version finale à établir pour le Comité directeur.

12. Concernant la table ronde envisagée, le Bureau s'est félicité de cette proposition et en a approuvé le contenu et le mode d'organisation en y apportant quelques modifications, estimant qu'il fallait: a) se concentrer sur les questions «Que faut-il enseigner, où et sous quelle forme?»; et b) inviter deux représentants des jeunes (un élève du secondaire et un étudiant de l'enseignement supérieur). Pour ce qui est de sa durée, le Bureau a suggéré qu'en fonction du nombre définitif d'invités, le temps alloué soit prolongé d'une demi-heure pour permettre un débat avec les autres participants. Il a décidé d'inviter les membres du Comité directeur et les observateurs à communiquer au secrétariat avant le 1^{er} février 2008 les noms des personnes susceptibles de participer à la table ronde. En outre, le Bureau, avec l'appui du secrétariat, a chargé le Président de choisir les personnalités à inviter, qui y participeraient à titre individuel pour permettre un débat approfondi, constructif et interactif.

13. En ce qui concerne le document proposé pour faciliter le débat lors de la table ronde, le Bureau a décidé de créer un groupe restreint d'experts chargé de l'élaborer avec l'aide du secrétariat. Les experts seraient désignés par les membres du Bureau intéressés avant le 24 décembre 2007. Ensuite, le secrétariat enverrait aux experts une version préliminaire du document, pour qu'ils y contribuent activement et fassent des observations, ainsi que les documents de référence pertinents.

14. Le Bureau a étudié le point 9 de l'ordre du jour de la réunion du Comité directeur (Élection du Bureau) et a proposé que ce dernier envisage de procéder à une (ré)élection de son bureau en faisant en sorte que le mandat de ses membres couvre, dans un souci de continuité et d'efficacité, l'ensemble de la période de mise en œuvre de la phase II (2008-2010). Le secrétariat inviterait le Comité directeur à présenter des candidatures avant le 11 février 2008.

IV. DOCUMENTS À PRÉSENTER À LA TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR CEE POUR L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

15. Le Président a donné un aperçu des documents destinés à la prochaine réunion du Comité directeur, en mettant l'accent sur le projet de plan de travail pour la mise en œuvre de la phase II de la Stratégie pour l'EDD. Le secrétariat a présenté ce projet de document (document de travail n° SC-ESD/BUREAU-5/2007/3).

16. Le Bureau a étudié le projet de document et l'a approuvé avec quelques modifications, qui apparaîtraient dans la version finale à établir pour le Comité directeur. Au sujet de l'amélioration de la coordination entre les pays, le Bureau a souligné combien il importait de considérer les réunions du Comité directeur comme un lieu multipartite d'échange d'informations sur les activités, l'expérience et les bonnes pratiques en matière d'EDD en vue d'appuyer et de réaliser, entre autres, des activités bilatérales et multilatérales, des études de cas, des projets de jumelage et des ateliers aux niveaux sous-régional, régional et national. L'accent a été mis plus particulièrement sur le partage de données d'expérience entre les pays qui ont mis en place un plan d'action national sur l'EDD et ceux qui envisagent de le faire. En ce qui concerne les autres besoins et problèmes liés à la mise en œuvre de l'EDD, le Bureau a noté que les moyens financiers étaient insuffisants pour former des formateurs, renforcer les compétences et effectuer

des travaux de recherche dans le domaine de l'EDD. Il faudrait étudier des moyens de mettre à profit et de promouvoir les connaissances traditionnelles et autochtones qui pourraient très utilement contribuer à atténuer les problèmes d'environnement, par exemple dans la lutte contre la désertification. Une attention particulière devait être accordée à l'élaboration d'outils électroniques permettant de promouvoir l'EDD parmi les jeunes. Le Bureau a également mis l'accent sur le rôle important joué par la publicité dans la société moderne et sur la nécessité de sensibiliser les personnes travaillant dans ce domaine, par le biais d'une formation informelle ou permanente, afin de veiller à ce que la publicité tienne compte des principes du développement durable.

17. Le Bureau a noté que les documents destinés au Comité directeur seraient élaborés ou révisés à la lumière de ses débats et de ses recommandations.

V. RESSOURCES NÉCESSAIRES À LA MISE EN ŒUVRE DE LA PHASE II DE LA STRATÉGIE POUR L'ÉDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

18. Le Bureau a examiné les ressources disponibles pour les activités d'EDD et celles qu'il fallait prévoir pour les activités proposées afin de mettre en œuvre la phase II de la Stratégie pour l'EDD. Il a reconnu que les moyens financiers actuels n'étaient pas suffisants pour exécuter toutes les activités envisagées en 2008 et que les gouvernements devaient faire des efforts supplémentaires pour fournir des ressources, à la fois financières et en nature, en vue de la mise en œuvre de la Stratégie.

VI. CALENDRIER DES PROCHAINES RÉUNIONS DU BUREAU

19. Le Bureau a examiné le calendrier de ses prochaines réunions. Il a proposé que le Bureau nouvellement élu se réunisse le 7 mars 2008 après-midi, à l'occasion de la troisième réunion du Comité directeur.

VII. QUESTIONS DIVERSES

20. Le représentant de l'Italie a informé le Bureau des activités liées à l'EDD en cours dans son pays.

VIII. CLÔTURE DE LA RÉUNION

21. Le Président a remercié le Bureau pour son travail constructif et efficace et a prononcé la clôture de la réunion.
